

CHARTRE DE QUALITE

1.1. Les formations dispensées par la société HOME sont financées partiellement ou en totalité (sous réserve d'acceptation du dossier de stagiaire) par l'AFDAS (organisme paritaire collecteur agréé et organisme collecteur de la taxe d'apprentissage, agréé par l'état pour collecter les contributions formation et taxe d'apprentissage des employeurs de la culture, de la communication, des medias et des loisirs) et autres organismes de financement nationaux ou européens des formations professionnelles.

En 2014, la société HOME a été classée parmi les 25 premiers établissements de formation dans les domaines de l'informatique, de l'audiovisuel, du multimédia, du design et du web, **bénéficiaires des fonds de l'AFDAS (www.afdas.com).**

Le sérieux et la qualité des formations dispensées par la société HOME sont reconnus.

1.2. La société HOME s'engage à faire intervenir les meilleurs intervenant formateurs dans leurs domaines de compétences. Ceux-ci dispensent des cours à la fois pratique et théorique, dans un environnement de travail agréable, confortable, à la pointe des dernières technologies et totalement équipé.

1.3. La société HOME offre aux stagiaires la possibilité de suivre des cours de soutien, en sus de la formation qu'ils auront déjà reçue. A titre d'exemple, il est possible de réaliser une formation de soutien pour une durée de 16 heures, quand le stagiaire aura préalablement suivi une formation initiale de 140 heures (cours en groupe uniquement).

La société HOME invite les stagiaires à solliciter d'avantage de renseignements sur les modalités de dispense des cours de soutien.

Ces cours de soutien permettent une véritable prise en charges des besoins personnels du stagiaire. C'est une offre unique et optimale qui est proposée par la société HOME.

1.4. Dans l'hypothèse où le stagiaire n'aurait pas le matériel informatique nécessaire pour suivre la formation dispensée par la société HOME, cette dernière met à disposition du stagiaire un ordinateur de marque Apple capable de supporter les applications sur lesquelles sont formés les stagiaires.

Cette mise à disposition unique dans le secteur de la formation, permet alors au stagiaire d'effectuer tous les travaux pratiques et stocker l'ensemble des données nécessaires à son apprentissage acquis tout au long de la formation. Sous certaines conditions, le stagiaire pourra être autorisé par la société HOME à utiliser ledit ordinateur à son domicile.

Conformément aux conditions générales de ventes, le stagiaire est seul responsable de l'utilisation qu'il ferait de l'ordinateur mis à disposition par la société HOME.

Grâce à cet ordinateur, le stagiaire peut se former sur tous les logiciels compatibles Apple et tous les logiciels compatibles Windows ou Linux.

Les stagiaires bénéficient ainsi de matériel informatique neuf et de haut de gamme. L'objectif est de favoriser l'apprentissage du stagiaire.

1.5. Conformément aux Conditions Générales de Ventes acceptées par le Stagiaire, celui-ci reconnaît que s'il manque une ou plusieurs heures de cours, il peut sur demande formulée auprès de la Société HOME, demander à suivre les sessions de formation postérieure. Cette possibilité lui est offerte pendant une période allant jusqu'à 5 années après le premier jour de formation initialement prévue, jusqu'à épuisement du crédit d'heure dont il bénéficie. La société HOME peut refuser d'accorder de tels délais.

Le stagiaire s'engage à être parfaitement assidue aux cours de formation dispensées par les formateurs et intervenants pour la société HOME.



1.6. La Société HOME s'engage également à garantir aux stagiaires une assistance technique tout au long de leur formation.

Dans l'hypothèse où le formateur choisi par la société HOME ne parvenait pas à résoudre une procédure spécifique, la société HOME s'engage à faire intervenir un autre expert enregistré dans sa base de données.

HOME FORMATION c'est plus de 470 experts à disposition des stagiaires.

1.7. La société HOME fait appel à des prestataires de services externes afin d'installer les systèmes et logiciels indispensables au bon déroulement des formations.

Ces prestataires de services externes garantissent le bon fonctionnement des installations et ont la possibilité d'intervenir rapidement en cas de défaillance ou panne technique et permettent à Home formation de se concentrer sur sa mission de formation. Néanmoins, la responsabilité de la société HOME ne saurait être engagée en raison des conséquences et des dommages causés en raison de l'intervention du prestataire.

1.8. Les cours dispensés par les formateurs sont attractifs et dynamiques. Les formateurs connectent leurs ordinateurs portables (sur lesquels a été préparé en amont les contenus utiles aux cours du jour : applications, contenus préparés pour démonstration et travaux pratiques, paramétrages spécifiques, dossiers préparés pour formation concrète à partir de données premières), et utilisent les projecteurs mis à leur disposition ce qui permet :

- Une formation dynamique et interactive,
- Aux stagiaires de bénéficier de supports pédagogique optimisé pour la formation qu'ils auront choisi de suivre,
- Facilite les échanges entre le formateur et les stagiaires,
- Discussion entre les stagiaires et le formateur autour de problématiques concrètes et pratiques.
- L'installation est optimisée pour les cours d'une spécialité et non pas multi usage
- Les stagiaires peuvent à tout moment prendre la main sur l'ordinateur du formateur pour une participation active formateur stagiaires, vue par tout le groupe sur l'écran mural. Vivant et interactif. Connectique spécifique à l'installation de nos salles

Les stagiaires bénéficient d'un accès à plus de 100 000 vidéos de formation (vidéo tutoriels de professionnels multilingue), consultable dans les locaux de Home formation mais également de son domicile via internet par simple login et mot de passe.

1.9. La société HOME met à disposition des stagiaires une salle de travail dont l'accès est possible sur simple demande et selon les disponibilités de celle-ci. Cette salle demeure une espace de travail convivial et libre-service, ce qui engage les stagiaires au respect des autres.

Cet accès privilégié pour les stagiaires est une des spécificités de l'environnement atypique au sein duquel sont dispensées les formations.

La société HOME dispose également de salles de cours de capacité variable : salles de 8 , 10, 14, 19, 30 et 50 places avec projecteur et sonorisation.

Le Stagiaire reconnaît et accepte le caractère confidentiel des informations insérées dans cette charte de qualité et dans les Conditions Générales de Ventes.

LE « FORMATEUR »

La SARL HOME

Signature + cachet + mention « Lu et approuvé »

LE STAGIAIRE :

Monsieur/Madame

Signature + mention « Bon pour acceptation »